

Doctorat : Un diplôme qui permet l'accès aux postes les mieux rémunérés !

Préparer un doctorat est une expérience riche, au cours de laquelle le doctorant se forme au plus haut niveau et contribue à l'effort de recherche national. Mais ce n'est pas un long fleuve tranquille. Avant de se lancer dans la quête du plus haut grade universitaire, chacun doit donc s'interroger sur ce que pourra lui apporter le diplôme en regard de l'investissement personnel qui est nécessaire.

En dehors de l'expérience de recherche et du défi intellectuel de la formation par la recherche, le dernier rapport annuel « Regards sur l'éducation » de l'OCDE publié, le 15 septembre dernier, montre que les diplômés au niveau master ou doctorat bénéficient aussi d'une significative plus-value salariale par comparaison avec les autres diplômés de l'enseignement supérieur.

L'édition 2016 de l'enquête Emploi menée par Adoc Talent Management en partenariat avec les établissements d'Université Paris-Saclay, Université Paris-Est, de Sorbonne Universités, d'Université Sorbonne Paris Cité et d'Université Paris Sciences et Lettres vient apporter des précisions sur les rémunérations **des docteurs**.

En France, les docteurs qui ont choisi de travailler dans le secteur public perçoivent une rémunération de 37k€ bruts annuel trois ans après l'obtention du doctorat et de **46k€ bruts annuel lorsqu'ils exercent dans le secteur privé**. Au regard des chiffres des enquêtes Génération du Céreq¹, trois ans après l'obtention du diplôme, un docteur est donc mieux rémunéré qu'un diplômé d'école de commerce ou ingénieur (entre 37k€ et 38k€).

Les entreprises sont conscientes de ce que les docteurs peuvent leur apporter, les emploient et les rémunèrent en conséquence.

85% des docteurs pensent que le poste qu'ils occupent est en adéquation avec leurs compétences.

Pendant leur doctorat, en plus d'une expertise dans leur domaine de recherche, les docteurs développent une large palette de compétences recherchées par les entreprises (capacité d'innovation, de synthèse, d'analyse et de gestion de problèmes complexes, par exemple). Les résultats de l'enquête Emploi 2016 reflètent une prise de conscience par les docteurs des compétences qu'ils ont acquises pendant leur doctorat et de leur importance pour les entreprises. Ils savent de mieux en mieux les faire valoir auprès des recruteurs et obtenir des postes qui correspondent à leurs attentes et à leurs compétences.

Venez retrouver les résultats de l'édition 2016 du projet Emploi le **21 octobre à 15h30** dans le cadre du **PhDTalent Career Fair 2016**, après l'intervention de **Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche**.

¹ Barret et al. (2014), Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme, Bref du Céreq n°319, Céreq.

L'étude Emploi 2016 a été menée par le pôle Innovation & Etudes du cabinet Adoc Talent Management en partenariat avec les établissements d'Université Paris-Saclay, Université Paris-Est, de Sorbonne Universités, d'Université Sorbonne Paris Cité et d'Université Paris Sciences et Lettres et avec le soutien de la Région Île-de-France.

Dans le cadre de l'édition 2016 du projet Emploi, les docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013 (les « docteurs 2013 ») à l'Université Paris-Sud, à l'École polytechnique, à Télécom ParisTech, à Université Paris-Est, à l'Université Pierre et Marie Curie et à l'Université Paris Descartes enquêtés au printemps 2014 ont été enquêtés à nouveau au printemps 2016.

L'intégralité du rapport Emploi 2016 est disponible et consultable à l'adresse suivante : www.adoc-tm.com/2016rapport.pdf

